





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n° 09

Date de la réunion : réunion plénière du 30 octobre 2025

Lieu: siège du DFSM à YVETOT

Membres présents : Madame HANOUET Laetitia.

Messieurs FOISSEAU Joel, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, LEFEVRE Dominique, MOGIS Michel.

Membre excusé: LANGLOIS Stéphane.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des réglements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculine Seniors sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

DECISIONS

CHAMPIONNAT SENIORS-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 28970953 AC BRAY EST FORGES 1 / FC ST JULIEN 2 du 07 septembre 2025

Le FC ST JULIEN, ayant fait appel de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux prise lors de sa réunion du 30 septembre 2025 procès-verbal publié le 06 octobre 2025 sur le site du DFSM. Le dossier reste placé en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 53964822 LE HAVRE FC 2012 2 / OH TREFILERIE NEIGES 3 du 07 septembre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux prise lors de sa réunion du 30 septembre 2025 procès-verbal annexe n° 02 publié le 06 octobre 2025 sur footclubs. La Commission, après en avoir délibéré :

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







 Prend note de l'exclusion de l'équipe de OH TREFILERIE NEIGES 3 du championnat seniors matin départemental 1 poule C.

CHAMPIONNAT SENIORS VETERANS CRITERIUM DEPARTEMENTAL 1 POULE L

Match n°53968540 ENT JSN ASL 41 / US DES FALAISE 41 du 21 septembre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'arbitrage prise lors de sa réunion du 22 septembre 2025 procès-verbal publié le 26 septembre 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

Donne match à rejouer le 23 novembre 2025.

CHAMPIONNAT SENIORS VETERANS CRITERIUM DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°53967655 FC BONSECOURS ST LEGER 41 / ROUEN SAPINS FC 41 du 21 septembre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'arbitrage prise lors de sa réunion du 22 septembre 2025 procès-verbal publié le 26 septembre 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

• Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 53963228 ROUEN AC 1 / F LA BOUCLE DE SEINE 1 du 20 septembre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de l'arbitrage prise lors de sa réunion du 22 septembre 2025 procès-verbal publié le 26 septembre 2025 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

• Donne la rencontre à rejouer à une date ultérieure fixée par la Commission.

JOURNEE DU 05 octobre 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match N° 53962437 FC PETIT CAUX 1 / AC BRAY EST FORGES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC PETIT CAUX

Match N° 53962440 JS ST NICOLAS BETHUNE 2 / US NORMANDES 76 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de JS ST NICOLAS BETHUNE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 53962570 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2 / A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC ST ETIENNE DU ROUVRAY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53962701 LE HAVRE FC 2012 1 / FC TOTES 1

Réserves d'après- match du club de FC TOTES 1.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale Des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

R.A.S.

SENIORS APRES - MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

R.A.S.

SENIORS APRES - MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963099 GRAND QUEVILLY FC 3 / FC ST ÉTIÉNNE DE ROUVRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est à infligée au club du GRAND QUEVILLY FC.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY pour licence manquante (arbitre assistant 2).

Match n° 53963100 O. DE DARNETAL 2 / ST AUBIN FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au O.DE DARNETAL 2 pour licence manquante (d'arbitre assistant 1).

Match n° 53963104 ROUEN SAPINS FC 2 / SC PETIT COURONNE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au Rouen Sapins FC 2 pour licence manquante (d'arbitre assistant 1).

SENIORS APRES - MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 53963226 FC LE TRAIT DUCLAIR 2 / AJ CAULLE BOSC LE HARD 1

Feuille de match FMI non transmise dans les délais après la rencontre. Une amende de 20 € est infligée au FC LE TRAIT DUCLAIR.

Match n° 53963233 GCO BIHORELLAIS 1 / ROUEN AC 1

La rencontre a été arrêtée à la 55ème minute de jeu,

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

R.A.S.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 53963641 FC GRUCHET LE VALASSE 1 / RC DU PORT DU HAVRE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE pour licence manquante (arbitre assistant 1).

Match n° 53963642 AS DE MONTIVILLIERS 2 / GAINNEVILLE AC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est à infligée au club AS DE MONTIVILLIERS.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53963917 A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 2 / GCO BIHORELLAIS 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, une amende de 15[€] est infligée au GCO BIHORELLAIS pour une licence manquante (arbitre assistant 2).

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53964179 AS FAUVILLAISE 3 / YERVILLE FC 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, une amende de 15€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE pour une licence manquante (arbitre assistant 1.)

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B:

Match n° 539645373 FC FREVILLE BOUVILLE. SIVOM 1 / STADE VALERIQUAIS 2

Non utilisation de la FMI, mot de passe du STADE VALERIQUAIS oublié, une amende de 30 € est infligée au club du STADE VALERIQUAIS.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant, une amende de 15 € est infligée au club de STADE VALERIQUAIS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964460 ESP FOOTBALL 2 / ST MAURICE HOUPPEVILLE.MALAUNAY. 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant, une amende de 15 € est infligée au club de ST MAURICE HOUPPEVILLE MALAUNAY.

Match n° 53964461 SC PETIT COURONNE 2 / FC BONSECOURS ST LEGER 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué, une amende de 15 € est infligée au club de SC PETIT COURONNE.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964559 RC PORT DU HAVRE 2 / RC ROUEN 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant, une amende de 15 € est infligée au club de RC ROUEN.

Match 56964561 TANCARVILLE AC 1 / HELLANDES FC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué, une amende de 15 € est infligée au club de TANCARVILLE AC

Match n° 53964562 HARFLEUR FOOTBALL 1 / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué, une amende de 15 € est infligée au club de HARFLEUR FOOTBALL

Match n° 53964563 FC ROLLEVILLE 2 / AS NORVILLE 1

Non utilisation de la FMI, mot de passe de NORVILLE inconnu des dirigeants, une amende de 30 € est infligée au club de AS NORVILLE.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







Match n° 53964560 US GODERVILLE 1 / SC OCTEVILLE 3

Réserves d'avant match déposées par le capitaine du club d'OCTEVILLE, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match N° 53964652 FC BARENTINOIS 3 / US DE BOLBEC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC BARENTINOIS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 54071852 FC BOOS 3 / FC GRUGNY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC BOOS

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de FC BOOS

Match N° 54071853 AS LONDAISE 2 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant. Une amende de 15€ est infligée au club de FC TOURVILLE LA RIVIERE

Match N° 54071854 A. ROUENNAISE DE FOOT 1 / AS BOUILLE MOULINEAUX 1

Rencontre arrêtée à la 40eme minute de jeu sur le score de 2 buts à 0 en faveur du club de l'A.ROUENNAISE DE FOOT 1. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match N° 54071855 REUNIONNAIS FC 2 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53964831 FC ROLLEVILLAIS 3 / OH TREFILERIES NEIGES 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match N° 53964829 LE HAVRE FC 2012 3 / GAINNEVILLE AC 2

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965168 JS NOINTOTAISE 1 / E. MOTTEVILLE CROIX MARE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence de l'arbitre assistant.

Une amende de 15€ est infligée à l'ENT MOTTEVILLE CROIX MARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162227 SC FRILEUSE 3 / FC EPREVILLE 1

Pour non utilisation de la FMI du fait du FC EPREVILLE, une amende de 30€ est infligée au FC EPREVILLE.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







Match n° 54162229 ES DU MONT GAILLARD 4 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de dirigeants banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AS DE MONTIVILLIERS.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 53965588 US AUFFAY 3 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US AUFFAY.

Match n° 53965589 ES AUMALE 2 / FC BIVILLE LA BAIGNARDE 2

Pour non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée à l'ES AUMALE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53965856 ENT. DU LITTORAL 1 / ST RTQUIER GASEG 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'ENT DU LITTORAL.

Match n° 53965859 FC LOUVETOT 2 / FC AUZEBOSC 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC LOUVETOT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53990984 FRIENDS UNITED 1 / FC THOUBERVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à FRIENDS UNITED.

Match n°53991025 ESP 3 / ROUEN AC 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro du match, absence de numéro de licence de l'arbitre assistant, absence de dirigeants banc de touche, une amende 15€ est infligée à l'ESP FOOT.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'arbitre assistant, absence de dirigeants banc de touche, une amende 15€ est infligée au ROUEN AC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 54072188 AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE 3 / ST JEAN FRESQUIENNES 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 53966609 RC NORMAND 2020 2 / ASC TOUSSAINT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au RC NORMAND 2020.

Match n°53966611 HARFLEUR FC 2 / FC YPORT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au HARFLEUR FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n°53966737 AS MARE AUX CLERC 1 / HARFLEUR FC 3

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'arbitre assistant Une amende de 15€ est infligée à l'AS MARE AUX CLERC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967664 SC PETIT COURONNE 41 / CAUDEBEC ST PIERRE FC 41.

Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SC PETIT COURONNE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606745 St JEAN FRESQUIENNES 41 / ST MAURICE. HOUPPEVILLE. MALAUNAY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ST JEAN FRESQUIENNES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461435 STADE DE GRAND QUEVILLY 41 / CO CLEON 41

Pour non utilisation de la FMI du fait du STADE DE GRAND QUEVILLY, une amende de 30€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968180 ASSO FAC 41 / ST AUBIN FC 41

Constatant l'absence sur le terrain de ST AUBIN FC 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au ST AUBIN FC 41 sur le score de 0 but à 3.
- pour en faire bénéficier l'ASSO FAC 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ au ST AUBIN FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968267 CAUX FC 41 / AS OUVILLAISE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CAUX FC.

Match n° 53968270 St RIQUIER GASEG 41 / CANY FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à St RIQUIER GASEG.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968545 US DES FALAISES 41 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







- donne match perdu par forfait de l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41 sur le score de 0 but à 3.
- pour en faire bénéficier l'US DES FALAISES 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 168€ à l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968633 HAVRE CAUCRIAUVILLE 41 / RC PORT DU HAVRE 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE

Match n° 53968634 OH TREFILERIE NEIGES 41 / ENT OCFC/US TILLEUL 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968759 US EPOUVILLE 41 / RC HAVRAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969577 AS FL-CSE TOTAL 42 / FC ROLLEVILLAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS FL-CSE TOTAL.

RENCONTRES DU 12 OCTOBRE 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match N° 53962444 US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1/ AS GOURNAY FOOTBALL 1

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au club de l'US BACQUEVILLE PIERREVILLE.

Match N° 53962445 FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY 2/ FC NEUFCHATEL EN BRAY 2

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au club de FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY.

Match N° 53962443 US CRIELLOISE 1 / JS ST NICOLAS BETHUNE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de JS ST NICOLAS BETHUNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 53962577 US DE GRAMMONT 1 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US DE GRAMMONT.

Match N° 53962574 US AUFFAY 1 / CO CLEON 1

Rencontre arrêtée à la 59eme minute de jeu sur le score de 2 buts à 0 en faveur du club de l'US AUFFAY 1. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est mis en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53962707 SOLIDARITE S. GOURNAY 1 / AC ST ROMAIN DE COLBOSC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de SOLIDARITE S. GOURNAY.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

R.A.S.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 53962975 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 1 / ES ARQUES LA BATAILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée à ES ARQUES LA BATAILLE 1, pour licence manquante (arbitre assistant 2)

Match n° 53962976 CA LONGUEVILLAIS 1 / FC LA VARENNE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au FC LA VARENNE pour licence manquante (arbitre assistant 2).

SENIORS APRES - MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963108 FC ST ETIENNE DE ROUVRAY 3 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY pour licence manquante (arbitre assistant 1).

Match n° 53963110 O. DE DARNETAL 2 / AS LONDAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au O.DE DARNETAL 2 pour licence manquante (arbitre assistant 1).

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

R.A.S.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 53963503 AS OURVILLAISE 2 / YVETOT AC 3

Absence de feuille de match malgré une relance.

Nous demandons aux deux clubs de faire parvenir au DFSM la composition de leur équipe avant le 10 novembre 2025 sous peine de match perdu aux deux équipes.

Le dossier est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 53963649 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 15 € est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE 1 pour licence manquante (arbitre assistant 2).

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIOS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53964185 CS GRAVENCHON 2 / ROGERVILLE FC 1

Une amende de 30€ est infligée au club du CS GRAVENCHON pour on utilisation de la FMI.

Match n° 53964188 AS FAUVILLAISE 3 / LE HAVRE S'PORT FOOT 1

Réserves technique déposée par LE HAVRE S'PORT FOOT 1

Ce dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENT 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964376 AS COTE D'ALBATRE 1 / US DOUDEVILLAISE 3

Feuille de match FMI transmise hors délais, une amende de 20 € est infligée au club AS CÖTE D'ALBATRE.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964468 FC BOOS 2 / US CAILLY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence du numéro de licence du délégué, une amende de 15 € est infligée au club de FC BOOS.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964565 HELLANDES FC 1 / HARFLEUR FOOTBALL 1

Match arrêté à la 69éme minute pour faits disciplinaires.

Ce dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres et de Discipline, est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match N° 53964654 US DE BOLBEC 3 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence arbitre assistant. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS PETIVILLE

Match N° 53964658 CANY FC 4 / FC LE TRAIT DUCLAIR 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de CANY FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 54071856 AS BOUILLE MOULINEAUX 1 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS BOUILLE MOULINEAUX

Match N° 54071858 FC GRUGNY 1 / AS LONDAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS LONDAISE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53964835 OH TREFILERIES NEIGES 3 / SC OCTEVILLE SUR MER 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°54490196 ST MARTIN DU VIVIER OM 1 / ST AUBIN FC 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'arbitre assistant 2, une amende de 15€ est infligée au ST AUBIN FC.

Match n°54490197 A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY 1 / A. ROUENNAISE DE FOOT 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police de terrain, une amende de 15€ est infligée à A. PERSONNEL HOSPITALIER DU ROUVRAY.

Match n°54490200 O. DARNETAL 3 / ST JEAN FRESQUIENNES 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'arbitre central, une amende de 15€ est infligée au ST JEAN FRESQUIENNES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°53965173 AS LANQUETOT 1 / AS FAUVILLAISE 4

Match arrêté à la 75éme minute

Ce dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en attente d'homologation.

Match n° 53965176 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 3 / US STE MARIE DES CHAMPS 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'arbitre assistant 1, une amende de 15€ est infligée à l'ENT MOTTEVILLE CROIX MARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 54162235 GRPT ST AUBIN ST VIGOR 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police de terrain, une amende de 15€ est infligée au GRPT ST AUBIN ST VIGOR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE A

Match n° 53965592 FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE 2 / ES AUMALOISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police de terrain, une amende de 15€ est infligée au FC ANNEVILLE MANNEHOUVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE B

Match n° 53965861 FC AUZEBOSC 1 / US YEBLERONNAISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police de terrain, une amende de 15€ est infligée au FC AUZEBOSC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE E

Match n°53966618 FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / US ST MACLOU BRIERE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence (assistant 2)

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72

Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot

Page 11







Une amende de 15€ est infligée à l'US ST MACLOU BRIERE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POUE F

Match n° 53966744 TRAIT D'UNION 1 / HELLANDES FC 3

une amende de 30€ est infligée à TRAIT D'UNION pour non utilisation de la FMI.

Match n° 53966745 HARFLEUR FC 3 / AS PETIVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police de terrain, une amende de 15€ est infligée au HARFLEUR FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967665 FC ST JULIEN 41 / CAUDEBEC ST PIERRE FC 41.

Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC ST JULIEN.

Match n° 53967669 ROUEN SAPINS FC 41 / SC PETIT COURONNE 41

Pour non utilisation de la FMI du fait du ROUEN SAPINS FC, une amende de 30€ est infligée au ROUEN SAPINS FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606749 ST MAURICE.HOUPPEVILLE. MALAUNAY 41 / AL DEVILLE MAROMME 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au ST MAURICE. HOUPPEVILLE. MALAUNAY 41.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461438 ELBEUF EFMR 276 41 / STADE DE GRAND QUEVILLY 41

Feuille de match envoyée hors délai, une amende de 20€ est infligée au ELBEUF EFMR 276.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968181 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / ST AUBIN FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME.

Match n° 53968184 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / CO CLEON 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968272 ENT DU LITTORAL 41 / US DOUDEVILLAISE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ENT DU LITTORAL.

Match n° 53968274 STADE VALERIQUAIS 41 / CAUX FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au STADE VALERIQUAIS.

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72







SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968459 FC PETIT CAUX 41 / O DU LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC PETIT CAUX.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968640 AC St ROMAIN COLBOSC 41 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'AC St ROMAIN COLBOSC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968763 LE HAVRE S'PORT FOOT 41 / HELLANDES FC 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au LE HAVRE S'PORT FOOT.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

RAS

Le Président de la commission

M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M. MOGIS Michel

Courriel : district@dfsm.fff.fr Téléphone : 02 76 52 81 72